

COMMUNIQUE DE PRESSE

TOTAL ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une décision positive pour l'Assemblée générale 2016

Les actionnaires de Total, dont PhiTrust ainsi que plusieurs autres investisseurs ayant des obligations de reporting sur la transition climatique, ont demandé plus d'informations sur les progrès réalisés par Total dans ce domaine, notamment pour obtenir le rating A du CDP et sur d'autres objectifs quantifiés concernant sa gestion du changement climatique.

Après avoir échangé avec le Président, et rencontré la société, PhiTrust avait décidé de faire inscrire un projet de résolution à l'Assemblée générale du 24 mai prochain, s'intitulant "renforcer l'information communiquée par Total en matière de changement climatique", articulée autour de 5 points essentiels :

- la gestion par le groupe de ses émissions de gaz à effet de serre,
- la convergence du portefeuille d'activités du groupe avec les scénarios de l'Agence Internationale de l'Energie,
- les montants des dépenses de recherche,
- développement et des investissements réalisés en matière d'énergie à faible teneur en carbone,
- les indicateurs clés de performance et ceux utilisés pour les plans d'intéressement des dirigeants en lien avec ces préoccupations environnementales,
- les interventions du groupe dans les politiques publiques concernant le changement climatique.

Le conseil d'administration de Total qui s'est réuni le 15 mars 2016 a décidé de compléter son rapport de gestion par la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté et en particulier ceux liés au changement climatique. Un document sera publié à l'occasion de l'AG du 24 mai 2016 reprenant ces cinq points essentiels.

Avec la communauté des investisseurs engagés, nous nous réjouissons de cette initiative des dirigeants de Total. Même si de nombreux enjeux d'amélioration de la gouvernance de Total demeurent à l'ordre du jour, la décision du conseil permettra de clarifier le modèle stratégique du groupe pétrolier et de présenter un meilleur alignement des intérêts de la société avec ceux de ses actionnaires.

Prenant en compte tous ces éléments, PhiTrust a décidé de ne pas faire inscrire son projet de résolution à l'assemblée générale du 24 mai 2016 de la société Total.

Denis Branche / Olivier de Guerre

Tél.: +33 (0)1 55 35 07 54 / 55

denis.branche@phitrust.com / olivier.deguerre@phitrust.com